

Mise à jour avril 2025

**TRANSPORT
SCOLAIRE COLLÈGE
NOGENT LE ROI**

**Lignes
591**



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

SOMMAIRE

INFORMATIONS D'INSCRIPTIONS

page 03

LIGNE 591-01

page 04

LIGNE 591-02

page 05

LIGNE 591-03

page 06

LIGNE 591-04

page 06

LIGNE 591-05

page 07

LIGNE 591-06

page 07

LIGNE 591-07

page 08

LIGNE 591-08

page 09

LIGNE 591-09

page 10

RAPPEL DU RÈGLEMENT

page 11



INSCRIPTIONS :

Le règlement de transport scolaire régional est réputé avoir été lu et approuvé. Vous le trouverez sur le site de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.

Les inscriptions en ligne sur le site REMI sont ouvertes à l'adresse suivante :

**[https://www.remi-centrevaldeloire.fr/
transports.scolaires/inscriptions/](https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports.scolaires/inscriptions/)**

Choisir le déplacement en Eure-et-Loir

Une majoration de **15 euros** est appliquée aux frais de gestion (*cf. article 2.1 du règlement de transport scolaire régional*) **au-delà du 19 juillet 2024.**

Vous pouvez télécharger en format papier, le formulaire d'inscription 2024-2025 et également, contacter le service gestionnaire du transport des collégiens à la communauté de communes qui se chargera d'établir votre dossier, si besoin.

par téléphone au :

02 37 83 49 33

par mail à :

transport-mobilite@porteseureliennesidf.fr

LIGNE 591-01

LIGNE 591-01A ALLER DU MATIN

Faverolles	Le Bout au Duhay	7h43
	La Butte d'Auvergne	7h45
Senantes	Le Coudray	7h50
	Bourg	7h52
	Dancourt - Mairie	7h54
	Chenicourt CF-PL Tilleul	7h57
Saint-Lucien	Place des Tilleuls	8h00
	Saugis	8h02
	La Louvière	8h04
Coulombs	Eglise (Grande rue)	8h10
Nogent-le-Roi	Mairie	8h15
	Collège Jean Moulin	8h20

LIGNE 591-01MER RETOUR DU MERCREDI

Nogent-le-Roi	Collège Jean Moulin	11h53
	Mairie	11h56
Coulombs	Eglise (Grande rue)	12h00
Saint-Lucien	La Louvière	12h07
	Saugis	12h09
	Place des Tilleuls	12h12
Senantes	Chenicourt CF-PL Tilleul	12h15
	Dancourt -Mairie	12h19
	Bourg	12h21
	Le Coudray	12h23
Faverolles	La Butte d'Auvergne	12h25
	Le Bout au Duhay	12h27

LIGNE 591-01R RETOURS DU SOIR

Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h15	17h17
	Mairie	16h20	17h22
Coulombs	Eglise (Grande rue)	16h24	17h26
	Les Marquès Bouteilles	16h26	17h28
	Ecole	16h28	17h30
Saint-Lucien	La Louvière	16h33	17h35
	Saugis	16h36	17h38
	Place des Tilleuls	16h38	17h40
Senantes	Chenicourt CF-PL Tilleul	16h40	17h42
	Dancourt - Mairie	16h43	17h45
	Bourg	16h46	17h48
	Le Coudray	16h49	17h51
Faverolles	Le Bout au Duhay	16h54	17h56
St Laurent la Gâtine	L'Aumône	16h57	17h59
Bréchamps	Haut de la côte	17h03	18h05
	Centre (Rue de la Marnière)	17h04	18h06
Coulombs	Hauts de Coulombs	17h08	18h10

LIGNE 591-02

LIGNE 591-02A ALLER DU MATIN		
Les Pinthières	Bourg	7H56
Faverolles	Mairie	8H01
	Bout Corneret	8H04
	Le Mesnil Condé	8H06
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8H25

LIGNE 591-02MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h39
Coulombs	Les Marquès Bouteilles	11h49
	Ecole	11h51
Faverolles	Mairie	11h58
	Bout Corneret	12h00
	Le Mesnil Condé	12h03
Les Pinthières	Bourg	12h08

LIGNE 591-02R RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h17	17h10
Faverolles	La Butte d'Auvergne	16h30	17h23
	Mairie	16h32	17h25
	Bout Corneret	16h35	17h28
	Le Mesnil Condé	16h37	17h30
Les Pinthières	Bourg	16h42	17h35
St Laurent la Gâtine	Eglise	16h46	17h39
	Boissy École	16h50	17h43
Croisilles	Croix St-Servais	16h52	17h45
	Grande rue (Arrêt N°2)	16h54	17h47
	Centre	16h55	17h48
	La Croix de Pierre	16h59	17h52
Chaudon	Mormoulins	17h01	17h54
Villemeux sur Eure	Mauzaize Rue des Marnières	17h05	17h58
	Mauzaize Le Pré Chapitre	17h07	18h00
	Mesnil Ponceaux 3 Moulins	17h10	18h03
	Mesnil Ponceaux Centre	17h12	18h05
Charpont	Station	17h15	18h08

LIGNE 591-03

LIGNE 591-03A ALLER DU MATIN		
St-Laurent-la-Gâtine	Boissy École	7h50
	Eglise	7h54
	L'Aumone	7h58
Coulombs	Hauts de Coulombs	8h05
	Les Marquès Bouteilles	8h06
	Eglise (Grande rue)	8h07
Nogent le Roi	Mairie	8h11
	Collège Jean Moulin	8h16

LIGNE 591-03MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h49
	Mairie	11h52
Coulombs	Eglise (Grande rue)	11h56
	Les Marquès Bouteilles	11h59
	Hauts de Coulombs	12h01
St-Laurent-la-Gâtine	L'Aumone	12h11
	Église	12h14
	Boissy École	12h17

LIGNE 591-04

LIGNE 591-04A ALLER DU MATIN		
Croisilles	Centre	7h55
	Grande rue (Arrêt N°2)	7h56
	Croix St Servais	7h58
	La Croix de Pierre	8h01
Bréchamps	Haut de la Côte	8h05
	Centre (Rue de la Marnière)	8h06
	Ruffin	8h11
Nogent le Roi	Valmorin-Fonderie Loiselet	8h13
	Collège Jean Moulin	8h20

LIGNE 591-04MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h45
	Vamorin-Fonderie Loiselet	11h54
Bréchamps	Ruffin	11h57
	Centre (Rue de la Marnière)	12h02
	Haut de la Côte	12h03
Croisilles	La Croix de Pierre	12h07
	Croix St Servais	12h09
	Grande rue	12h11
	Centre	12h12

LIGNE 591-05

LIGNE 591-05A ALLER DU MATIN		
Nogent-le-Roi	Vacheresses	8h02
Lormaye	Chandres	8h06
	Rue de Maintenon	8h07
	Ancienne Ecole	8h08
Coulombs	Chandelles Chandelette	8h11
	Rue de la Louvière	8h13
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h23

LIGNE 591-05MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h37
Lormaye	Chandres	11h43
	Rue de Maintenon	11h45
	Ancienne Ecole	11h47
Coulombs	Chandelles Chandelette	11h50
	Rue de la Louvière	11h52
	Eglise (Grande rue)	11h56

LIGNE 591-06

LIGNE 591-06A ALLER DU MATIN		
Charpont	Station (RD 929)	8h00
Villemeux-sur-Eure	Ancienne gare	8h03
	Les Lys	8h06
Chaudon	Le Bois Vitré	8h11
	Vaubrun Château d'eau	8h13
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h18

LIGNE 591-06MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h41
Chaudon	Vaubrun Château d'eau	11h43
	Le Bois Vitré	11h45
Villemeux-sur-Eure	Les Lys	11h51
	Ancienne gare	11h53
Charpont	Station (RD 929)	11h56

LIGNE 591-07

LIGNE 591-07A

ALLER DU MATIN

	Mesnil Ponceaux 3 Moulins (stop)	8h05
	Mauzaize Le Pré Chapitre	8h08
	Mauzaize Rue des Marnières	8h10
Chaudon	Mormoulins	8h14
	Place de la Croix	8h16
	Mairie	8h18
	Moulans (Passage à niveau)	8h20
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-07MER

RETOUR DU MERCREDI

Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h47
Chaudon	Moulans (Passage à niveau)	11h51
	Mairie	11h53
	Place de la Croix	11h55
	Mormoulins	11h56
Villemeux-sur-Eure	Mauzaize Rue des Marnières	11h59
	Mauzaize Le Pré Chapitre	12h00
	Mesnil Ponceaux 3 Moulins (stop)	12h01

LIGNE 591-07R

RETOURS DU SOIR

Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h20	17h20
	Chemin Vert	16h24	17h24
Chaudon	Moulans (Passage à niveau)	16h26	17h26
	Mairie	16h28	17h28
	Place de la Croix	16h30	17h30
Bréchamps	Ruffin	16h33	17h33
Nogent le Roi	Valmorin-Fonderie Loiselet	16h34	17h34

LIGNE 591-08

LIGNE 591-08A

ALLER DU MATIN

Sérazereux	Fadainville	7h45
	Le Péage	7h47
	Centre	7h50
Boullay Thierry	Écoles	7h59
Villemeux-sur-Eure	Cherville Vallée d'Orange	8h02
Chaudon	Gamm Vert	8h06
	Mairie	8h09
Nogent le Roi	Chemin Vert	8h12
	Collège Jean Moulin	8h20

LIGNE 591-08MER

RETOUR DU MERCREDI

Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h51
	Chemin Vert	11h53
Chaudon	Mairie	11h56
	Gamm Vert	11h58
Villemeux-sur-Eure	Cherville Vallée d'Orange	12h01
Boullay Thierry	Ecole	12h03
Ormoy	Bourg	12h10
Sérazereux	Borville	12h13
	Bouconville	12h15
	Centre	12h18
	Le Péage	12h20
	Fadainville	12h21

LIGNE 591-08R

RETOURS DU SOIR

Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h13	17h14
Chaudon	Vaubrun Château d'eau	16h18	17h19
	École	16h20	17h21
Villemeux-sur-Eure	Les Lys	16h25	17h26
	Ancienne Gare	16h28	17h29
	Cherville Vallée d'Orange	16h35	17h36
Boullay Thierry	Écoles	16h38	17h39
Ormoy	Bourg	16h48	17h49
Sérazereux	Borville	16h51	17h52
	Bouconville	16h54	17h55
	Le Péage	16h57	17h58
	Fadainville	16h59	18h00

LIGNE 591-09

LIGNE 591-09A ALLER DU MATIN		
Serazereux	Bouconville	7h49
	Borville	7h52
Ormoy	Bourg	7h54
Néron	La Place	7h57
	Feucherolles	8h00
	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	8h03
	Pont de Fer (Carrefour)	8h05
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h17

LIGNE 591-09MER RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h43
	Vacheresses (Abribus)	11h51
Néron	Pont de Fer (Carrefour)	11h54
	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	11h56
	Feucherolles	11h58
	La Place	12h01

LIGNE 591-09R RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h19	17h11
	Centre d'Animation	16h21	17h13
Lormaye	Chandres	16h26	17h18
	Rue de Maintenon	16h27	17h19
	Ancienne école	16h28	17h20
Coulombs	Chandelles Chandelette	16h31	17h23
	Rue de la Louvière	16h33	17h25
Nogent le Roi	Vacheresses (Abribus)	16h42	17h34
Néron	Pont de Fer (Carrefour)	16h47	17h39
	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	16h49	17h41
	Feucherolles	16h52	17h44
	La Place	16h55	17h47
Sérazereux	Centre	17h02	17h54

RAPPEL DU RÈGLEMENT POUR LA SÉCURITÉ DES COLLÉGIENS

MONTÉE ET DESCENTE DU VÉHICULE

Avant l'arrivée du car, l'élève doit :

- S'assurer de l'horaire de passage du car ;
- S'assurer de disposer de son titre de transport ;
- Arriver au moins 5 minutes avant l'horaire de passage du car ;
- Ne pas chahuter à proximité de la circulation.

Le port d'un dispositif réfléchissant est vivement conseillé lors du cheminement piéton depuis et vers le point d'arrêt, et durant l'attente du véhicule. La montée et la descente du véhicule sont des opérations dangereuses qui doivent se faire dans l'ordre et le calme, sans précipitation, ni bousculade.

Les élèves doivent attendre l'arrêt complet du véhicule avant de s'avancer pour monter dans le car. La montée s'effectue uniquement par la porte avant, sauf aménagements particuliers. A la montée, les élèves tiennent leur sac à la main, et ne le conservent pas sur le dos.

Toute personne étrangère au service n'est pas autorisée à monter dans le véhicule, sous peine de poursuite. [...]

Les élèves doivent également attendre l'arrêt complet du véhicule pour détacher leur ceinture de sécurité et descendre du véhicule.

Les élèves qui sortent du véhicule ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ de celui-ci et après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité, notamment après avoir attendu que le véhicule se soit suffisamment éloigné pour que la vue soit complètement dégagée du côté où le car s'éloigne.

D'une manière générale, les représentants légaux doivent sensibiliser leurs enfants dès le plus jeune âge aux risques routiers (port de la ceinture de sécurité, traversée de voie, etc...). Ils doivent également veiller à assurer la visibilité de leurs enfants, par exemple par le port de vêtements de couleur claire et vive, de sac à dos avec bandes rétroréfléchissantes. [...]

Les représentants légaux (parents ou tuteurs par décision de justice) demeurent responsables de leurs enfants mineurs sur le trajet d'approche entre le domicile et le point d'arrêt de montée dans un transport Rémi, et sur le trajet retour entre le point d'arrêt de descente et le domicile, ainsi que de leurs comportements dans le véhicule de transport autocar ou train.

TRAITEMENT DES INCIVILITÉS ET PROCÉDURE APPLICABLE POUR LES SANCTIONS

En cas de non-respect du présent règlement, une sanction motivée et proportionnée à la gravité de l'acte commis, sera prise en s'appuyant sur tous les éléments permettant d'apprécier la qualification des faits reprochés, et pourra consister en un simple courrier d'avertissement jusqu'à l'exclusion de l'élève des services de transport, de courte, moyenne ou longue durée. Dans ces conditions, l'élève se verra interdire l'accès au transport Rémi, y compris à titre commercial. [...]

Tout acte de vandalisme ou de détérioration commis par les élèves à l'intérieur d'un véhicule affecté aux transports engage la responsabilité financière de leurs représentants

légaux si les élèves sont mineurs ou de leur propre responsabilité s'ils sont majeurs.

En cas d'absence de titre de transport, et à l'issue d'un délai de 10 jours après mise en demeure écrite par le gestionnaire de régulariser la situation, l'accès au car pourra être refusé à l'élève.

CONTACTS

Pour toute question ou difficulté quelle qu'en soit la nature et particulièrement pour les situations d'urgence, les contacts suivants sont à votre disposition :

**Communauté de communes
des Portes Euréliennes d'Île-de-France :**

02 37 83 49 33

du lundi au vendredi de 9H à 12h30
et 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h)

REMI :

0 809 100 075

En cas d'urgence :

07 84 58 69 40



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**

communauté de communes

La communauté de communes est
organisatrice du transport scolaire du
collège de Nogent-le-Roi par délégation
de la Région Centre Val-de-Loire.

22, rue de Savonnière
28230 EPERNON

Téléphone :
02 37 83 49 33

Courriel :
contact@porteseureliennesidf.fr

Site internet :
www.porteseureliennesidf.fr

